REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 06910 Alpes Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune

Mairie de la Roque-en-Provence

Séance du

14 août 2020

L'an deux mille vingt, le 14 août à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ARGENTI Alexis.

Etaient présents : MM.

ARGENTI Alexis, BALDINI Murielle, NEDELEC-CORSO Scylia, GUILLEMETTE Thierry, BARRIERE Joël, MIRONNEAU Nathalie par procuration à Monsieur ARGENTI Alexis - Absent DELBAUVE Robert

Date de convocation:

Date d'affichage:

- exclus

M. GUILLEMETTE Thierry a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

LOCATION AUBERGE COMMUNALE LE VIEUX MOULIN D_2020_08_01 Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée Communale concernant le choix des personnes susceptibles d'exploiter le restaurant "l'Auberge du Vieux Moulin". Le choix d'alors, après examen et délibérations sur les dossiers présentés, avait été arrêté sur Monsieur SOLBANI Paul Laurent Albert.

Monsieur le Maire informe les memebres du Conseil Municipal qu'il convient de finaliser les termes qui seront portés sur le bail à savoir:

- -Une SAS du Vieux Moulin a été créee dont le directeur Général est Monsieur SOLBANI Paul Laurent Albert.
- -Le siège social de ladite SAS est: 15 Rue Fortuné Raybaud 06910 La Roque-en-Provence
- -Tous les documents de solvabilité,Permis d'exploitation et demande d'ouverture de débit de boissons ont été présentés et validés.
- -KBIS en cours
- -Le bail est un bail commercial pour location des murs sis 15 rue Fortuné Raybaud 06910-La Roque-en-Provence.
- -La date d'ouverture du restaurant est fixée au 28 Août 2020
- -La durée du bail est portée à 9 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- -Le prix du loyer mensuel est:

600 €uros hors taxes

Après délibération, l'Assemblée Communale valident les informations ci-dessous énumérées et charge Monsieur le Maire d'établir le bail commercial pour la location des murs du rstaurant "Le Vieux Moulin"

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice le et

AR PREFECTURE

006-210601076-20200814-D_2020_08_01-DE

Regu le 17/08/2020



COMMUNE lairie de la Roque-en-Provenc

Délibération du conseil Municipal du 14 août 2020

Suite

Fait et délibéré, les jours mois An que dessus

